

COMMUNIQUE N° 01 DU 12 JUIN 2020

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N° 01/DC/CIPM/APN/2020 du 28 avril 2020 pour la fourniture du matériel informatique à l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice budgétaire 2020, les résultats de ladite Demande de Cotation se présentent comme suit :

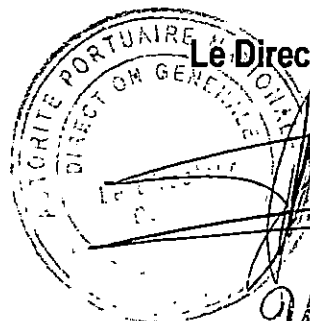
Numéros	Soumissionnaires	Montants lus des offres TTC en FCFA	Montants corrigés des offres TTC en FCFA	Observations
01	ETS TCHOUWO Julienne BP 2598 Yaoundé Tél. 674.57.57.95/699.54.45.88 243.25.06.33	14.524.650	14.524.650	Classé 1^{er} : Sept sur sept critères essentiels. Attributaire du Marché : ETS TCHOUWO Julienne Montant TTC : 14.524.650 francs CFA Délai de livraison : quinze (15) jours maximum
02	ETS GUIZOU BP 1257 Yaoundé Tél. 697.67.82.76	14.608.125	14.608.125	Classé 2^{eme} : Plus disant
03	ETS JULIE ET TIDO BP 10118 Yaoundé Tél. 678.96.87.19/698.20.65.92	14.300.000	14.300.000	Éliminé pour non-respect des critères éliminatoires suivants : - Absence de l'autorisation du fabricant/agreement du distributeur et du certificat de conformité des équipements proposés ; - Absence de la déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP

L'entreprise attributaire de la lettre-commande susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

Yaoundé, le 12 JUIN 2020

Le Directeur Général



Yvonne Jossel

Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM/APN (pour information) ;
- CIPM/APN (pour archivage) ;
- APN (pour archivage).